



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 21 novembre 2003**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :  
le 6 novembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 25 novembre 2003

**Mise en lumière de bâtiments publics - Eglises de Niort-  
Acceptation de l'Avant Projet Définitif (APD) établi par l'équipe de  
Maîtrise d'Oeuvre Franck FRANJOU et OTH CENTRE.**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoint*s :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers* :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

**Secrétaire de séance** : Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir** :

Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.  
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à Mme Valérie UZANU.  
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.  
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

**Excusés** :

*Conseillers* :

Mme Catherine DEGUERCY, M. Alain GARCIA, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 21 novembre 2003**

DELIBERATION D20030425

**Patrimoine Bâti et Moyens**

**Mise en lumière de bâtiments publics - Eglises de Niort-  
Acceptation de l'Avant Projet Définitif (APD) établi par l'équipe  
de Maîtrise d'Oeuvre Franck FRANJOU et OTH CENTRE.**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Par délibération en date du 11 septembre 2000 le Conseil Municipal a décidé la mise en lumière des églises de Sainte-Pezenne, Souché, Saint-Florent, Saint-Hilaire et Saint-Etienne, ce dans le cadre de la valorisation patrimoniale des différents bâtiments publics dans les quartiers, selon des principes identiques à ceux appliqués aux monuments déjà illuminés :

× Eclairage des façades,

× Mise en valeur d'éléments architecturaux particuliers.

Par délibération du 28 mars 2003 le Conseil Municipal a approuvé l'Avant Projet Sommaire.

L'équipe de Maîtrise d'Oeuvre Franck FRANJOU et OTH CENTRE vient de remettre le dossier d'Avant Projet Définitif.

Parallèlement se poursuivent les études en lien avec les Conseils de Quartier, l'objectif étant un appel d'offres en fin d'année et une réalisation étalée au cours des trois prochaines années.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'Avant Projet Définitif élaboré par l'architecte pour un coût prévisionnel des travaux estimé à 446.600 € H.T. sans modification de la rémunération du maître d'œuvre initialement prévue.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	5

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gilles FRAPPIER**

[Ordre du jour](#)